



Déclaration Liminaire CAPL n°2 du 19 juillet 2012

Rejeté par les Français lors du scrutin du 6 mai 2012, le gouvernement déchu nous laisse en héritage une politique d'austérité et de réductions des dépenses publiques. Cette année encore, les moyens attribués aux services publics sont en baisse.

La situation de l'emploi et les choix politiques faits sont au coeur de la CAP Nationale de mutations de catégorie B à venir.

L'Administration affiche un taux de mutations satisfaites élevé.

Pour autant, cet exercice d'auto-satisfaction ne saurait cacher une situation toujours plus dégradée dans les services.

Pour la 4ème année consécutive, la situation de l'emploi en B s'aggrave.

Si les effectifs de cette catégorie ne connaissent pas de diminution globale comme la catégorie C, faute d'un recrutement suffisant de Contrôleurs, les statistiques affichent une situation déficitaire de 600 emplois non pourvus.

De plus, ces chiffres ne prennent pas en compte les agents actuellement à temps partiel et mutés qui sont comptés à temps complet. Selon une évaluation globale, cela représente l'équivalent d'une centaine d'agents à ajouter à ce déficit.

Dans ce contexte, le TAGERFIP apparaît comme un redoutable outil à supprimer des emplois qui cache son nom ! ! !

La CGT avait vivement dénoncé cette situation prévisible lors des précédentes CAP Nationales de mutations, en demandant le recrutement de tous les agents figurant sur les listes complémentaires des concours. Ce n'est pas le choix qui a été fait à ce jour.

Malgré tout, la CGT a renouvelé fortement, à plusieurs occasions, son exigence de voir tous les candidats inscrits sur ces listes complémentaires impérativement appelés.

Elle exige par ailleurs, leur élargissement, notamment concernant les concours internes.

La conséquence de cette désastreuse politique de l'emploi sera les trop nombreux postes de contrôleurs qui resteront vacants dès le 1er septembre prochain. Ce sont les conditions de vie et de travail des agents qui vont se dégrader, ainsi que la qualité des missions de service public.

Ce sont aussi des centaines de mutations possibles qui ne seront pas offertes aux agents avec toutes les conséquences familiales et sociales liées à leur situation personnelle.

Les élus de la CGT Finances Publiques exigent l'arrêt des suppressions d'emplois C et un recrutement de cadres B permettant de pourvoir tous les postes à hauteur des besoins.

Concernant cette CAPL et notamment le site de Garges, si nous avons déjà constaté que la situation était critique pour les agents C, elle en devient catastrophique pour les contrôleurs avec un déficit de -7,3, ce qui nous amène à vous réitérer la question sur ce manque chronique d'effectifs sur ce site.

La CGT Finances Publiques du 95 votera donc contre le mouvement local proposé, ce projet n'ayant plus que vocation à gérer la pénurie d'emplois.